



COMPLEMENT SANTE PARIS

PERSONNES RETRAITEES

RENOUVELLEMENT

SI VOUS BENEFICIEZ DE PARIS SOLIDARITÉ OU EN AVEZ SOLLICITÉ LE BÉNÉFICE

Justificatif indiquant l'adhésion à titre payant à une mutuelle ou à un organisme similaire

SI VOUS NE BENEFICIEZ PAS DE PARIS SOLIDARITÉ ET NE LE SOLLICITEZ PAS, vous devrez également joindre:

- Si le(s) justificatif(s) de droit au séjour est(sont) arrivé(s) à échéance depuis la précédente demande, fournir un nouveau justificatif,
- Dernier avis d'imposition ou de non imposition sur le revenu,
- **Justificatifs récents de toutes vos ressources** (imposables ou non imposables) : retraite(s), pension(s), rente(s), salaire(s), indemnités journalières, indemnités de chômage, allocation (s), autres...
- Jugement de tutelle ou de curatelle, le cas échéant

Ces documents (photocopies) doivent impérativement mentionner le nom du demandeur (signataire de la demande d'attribution). La production des pièces originales ou complémentaires peut, le cas échéant, être demandée.